

FRONT NATIONAL de LUTTE pour la LIBERTE et
L'INDEPENDANCE de la FRANCE

IL FAUT CONSTITUER A ALGER UN GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

Pour la première fois, depuis l'anéantissement des armées de Von Paulus devant Stalingrad les Français ont un motif de profonde joie: La grande victoire alliée en Tunisie, l'extermination de l'"Afrika Korps" de Von Arnim, libération définitive de l'Afrique du Nord.

L'IMMENSE PORTEE DE CET EVENEMENT LEUR EST AUSSITOT APPARUE.

Tout d'abord, ils ont vu se poser avec plus d'acuité la question de second front en Europe. Mais surtout, il ont discerné quelle possibilité nouvelle était créée d'achever, au-dehors de la Métropole, à l'image du dedans l'union de toutes les énergies françaises et d'intensifier la participation de la France à la guerre aux côtés des alliés.

Désormais, en effet, l'Afrique Française tout entière libérée, peut constituer de nouveau un seul et puissant bloc. Elle le peut et elle le doit.

De Madagascar à Casablanca, de Dakar à Tunis, rien ne peut faire obstacle à la restauration immédiate de l'Unité Française. La résurrection de l'Empire Africain marque une étape essentielle vers la libération de toute la communauté nationale.

Vibrants de joie, de fierté et d'espérance, 40 millions de Français ne détachent plus leur regard de cette lumineuse perspective. Ce qu'ils voient renaître, c'est la grandeur de la Patrie. Une seule volonté les anime: hâter l'heure de la victoire finale.

Il n'y a pas de temps à perdre; le peuple de France estime que depuis le 13 Mai 43, il est devenu possible de constituer en terre française, un GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE. Ce gouvernement est non seulement possible, il est indispensable. Son siège est tout indiqué: ALGER, dernier relai avant Paris. A Alger, parmi un peuple ardent qui l'appelle parmi, les glorieux soldats de Koenig, de Leclerc et de Giraud. A Alger, auprès d'une Armée Française qui doit être unifiée et faire corps avec le Peuple.

Voilà ce que proclame la voix de la Nation, il n'existe plus aucune raison valable pour que la représentation légale de la France réside encore hors du territoire français. Sa place est au milieu des Français, sur cet immense territoire peuple de 34 millions de Français et ressortissants français et dont la partie la plus proche de la Métropole compte à elle seule plus de 13 millions d'habitants.

Le chef tout indiqué du futur gouvernement d'Alger est le général De Gaulle, dont le Comité National, soutenu par tous les groupements patriotiques qui résistent et combattent sur le sol de la France, est depuis deux ans reconnu par les puissances alliées comme le représentant et le symbole de la Nation Française en lutte pour sa libération, son indépendance et sa grandeur. L'autorité de ce gouvernement reconnu par tous les Français de la Métropole à l'exclusion des collaborateurs, des créatures de Vichy et autres traîtres, s'étendrait à tous les territoires nettoyés de la présence de l'ennemi. Quant à l'Armée Française, elle serait placée sous le commandement du général GIRAUD.

Siégeant en terre française, pleinement indépendant et souverain, disposant de vastes moyens d'expression soutenu par l'adhésion enthousiaste de toute la France combattante, agissant dans le cadre des lois de la République, il redonnerait aussitôt à la France, une représentation et un langage dignes d'elle. Aux yeux du monde, il représenterait la REPUBLIQUE FRANCAISE; le pseudo "Gouvernement" de Vichy apparaissant en contraste dans sa réalité hiderée et d'isolement de vulgaire agence de Berlin.

Grâce à lui, notre pays reprendrait légalement place dans la coalition des Nations Unies contre l'hitlérisme barbare et acquerrait ainsi le droit imprescriptible de figurer demain comme une grande puissance libre et souveraine dans le camp des vainqueurs.

Pour l'imédiate, il incarnerait vraiment l'unité absolue de la France et des énergies françaises, il galvaniserait la volonté des Français d'en finir au plus vite avec l'envahisseur, il serait en mesure d'armer les organisations de résistance qui mènent la lutte dans la France occupée, il contribuerait à coordonner leur action, à préparer l'insurrection nationale.

Il dénoncerait hautement l'attentisme criminel forme honteuse de la collaboration, il donnerait aux Français un sentiment plus fort de la solidarité qui les unit.

Il serait en outre, en mesure de procéder au relèvement économique rapide et à l'utilisation de toutes les ressources de l'Afrique Française, et par là même, de préparer des conditions beaucoup plus favorables pour le ravitaillement de la Métropole au jour de la victoire.

Enfin, assurant le rétablissement de nos libertés, la restauration de notre pays dans sa grandeur et son indépendance, il rendrait aux Français timorés une confiance nécessaire dans leur destinée.

Tel est le vœu unanime de la Nation Française en laquelle réside essentiellement le principe de toute souveraineté.

Les circonstances exceptionnelles qui motivèrent il y a trois ans la création d'un Comité National Français à l'Étranger ont cessé d'exister le 13 Mai 1943. Désormais, la résidence normale du Gouvernement Français est au milieu de son peuple.

C'est ici le lieu de rappeler le mot de notre Renan: "Le vœu des Nations est, en définitive, le seul critérium légitime, celui auquel il faut toujours revenir".

LE COMITE DIRECTEUR PARISIEN DU FRONT NATIONAL.-
